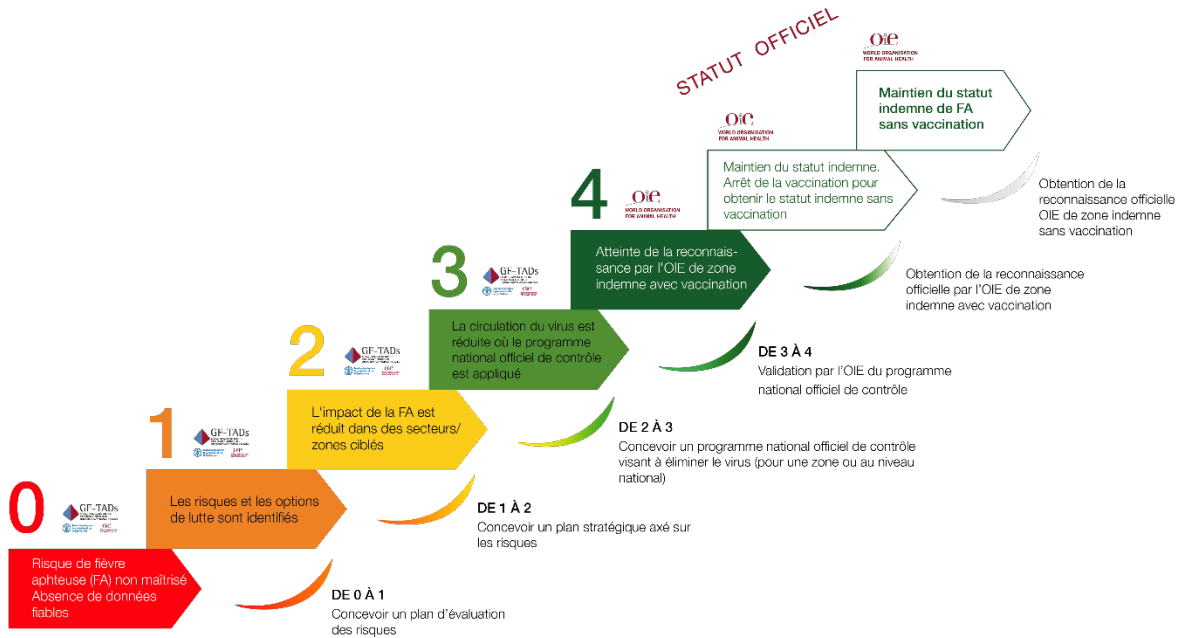


# PLAN D'ÉVALUATION DES RISQUES VISANT À LUTTER CONTRE LA FIÈVRE APHTEUSE



# PLAN D'ÉVALUATION DES RISQUES VISANT À LUTTER CONTRE LA FIÈVRE APHTEUSE



Nom du pays - .....

Version <1.0>

<jj/mm/aaaa>

## **Table de matières**

Contexte de l'approche progressive de la lutte contre la fièvre aphteuse .....	4
Objet du plan d'évaluation des risques .....	4
Objectif du plan d'évaluation des risques .....	4
Modele du plan d'évaluation des risques.....	5
Processus de soumission et d'examen du plan d'évaluation des risques .....	5
Appui technique a l'elaboration du plan d'évaluation des risques .....	6
Plan d'évaluation des risques - informations clefs.....	7
Annexe 1 .....	12
1 Analyse des resultats pvs .....	13
2. Rechercher les principaux points faibles.....	14
3 Objectif strategique et objectif general du renforcement des services veterinaires .....	14
4 Plan de travail et activites .....	14
Annexe 2 .....	15

## Contexte de l'approche progressive de la lutte contre la fièvre aphteuse

L'approche progressive de la lutte contre la fièvre aphteuse (PCP) a été élaborée afin d'aider les pays où la fièvre aphteuse (FA) est endémique à réduire progressivement l'impact de la maladie et la progression de la circulation du virus. L'approche PCP-FA a été adoptée comme un outil clef pour soutenir la mise en œuvre de la Stratégie mondiale de lutte contre la FA de la FAO et de l'OIE.

Cette approche n'est pas destinée à être rendue obligatoire ou prescriptive, mais est plutôt orientée sur les résultats et reconnaît que des approches efficaces pour atteindre des résultats clef seront différentes en fonction des pays et des régions.

## Objet du Plan d'évaluation des risques

Comme défini par les principes directeurs de la PCP, le Plan d'évaluation des risques (PER) est l'indicateur de résultat qui indique l'éligibilité au passage à l'étape 1 de la PCP. Ce plan devra clairement indiquer les activités à mettre en œuvre pour avancer au sein de l'étape 1 de la PCP.

## Objectif du Plan d'évaluation des risques

L'objectif du Plan d'évaluation des risques est que les Services Vétérinaires **indiquent clairement** les différentes activités qui seront menées durant l'étape 1 de la PCP-FA. Au cours de l'étape 1 de la PCP-FA, huit résultats sont attendus:

1. analyse de la chaîne de valeur et identification des parties prenantes;
2. hypothèse de travail sur la façon dont le virus de la FA circule dans le pays;
3. évaluation de l'impact socioéconomique de la FA;
4. identification des souches du virus de la FA en circulation;
5. amélioration de l'environnement;
6. coopération régionale;
7. identification des points à haut risque ;
8. élaboration d'un Plan stratégique axé sur les risques<sup>1</sup>.

De plus amples informations sur ces huit résultats attendus et sur les activités connexes sont disponibles dans le module de « formation en ligne sur la PCP ». Pour vous inscrire à cette formation en ligne, veuillez en faire la demande par courriel à l'adresse [eufmd@fao.org](mailto:eufmd@fao.org).

---

<sup>1</sup> Le Plan stratégique axé sur les risques est requis pour passer à l'étape 2 de la PCP. Celui-ci rassemble des informations et des connaissances sur les sept résultats attendus et définit les objectifs et la stratégie nécessaires pour traiter lesdits points à haut risque.

## Modèle du Plan d'évaluation des risques

Le modèle du Plan d'évaluation des risques (pages 5 à 7) est un tableau constitué de six colonnes qui comporte un modèle figurant dans les trois premières colonnes. En fonction de leurs objectifs et de leur situation, les pays peuvent modifier les activités types et les réalisations correspondantes. Chaque colonne correspond aux éléments suivants:

- Colonne 1: description des résultats attendus à l'étape 1 de la PCP-FA;
- Colonne 2: liste des activités correspondant à chacun des résultats attendus. Des exemples d'activités types figurent dans le modèle (pages 5 à 7);
- Colonne 3: définit les livrables pour chacun des résultats.

Dans les colonnes 4, 5 et 6, les pays doivent indiquer les mesures prévues:

- Colonne 4: indique **qui sera responsable** de la mise en œuvre des activités en temps voulu;
- Colonne 5: indique **les délais fixés** pour mener ces activités;
- Colonne 6: indique **les problèmes rencontrés** et **l'appui** éventuellement nécessaire ou recherché.

Le modèle aide les pays à organiser les activités et à les structurer de manière logique. Quoique l'utilisation de cette matrice ne soit pas obligatoire, elle est recommandée, car elle incite à examiner systématiquement les activités, l'une après l'autre.

## Processus de soumission et d'examen du Plan d'évaluation des risques

La soumission du PER fait partie d'un processus de validation<sup>2</sup> précisé ci-après.

1. Le pays complète le questionnaire d'autoévaluation (« liste de contrôle pour l'étape 1 de la PCP-FA ») qui lui permet de résumer les informations de manière harmonisée.
2. Le Groupe de travail GF-TADs sur la FA examine les questionnaires, afin d'évaluer les progrès accomplis par les pays en ce qui concerne les résultats attendus ou recommandés pour une étape donnée de la PCP-FA. Il évalue le PER et rédige des commentaires écrits.
3. Le pays fournit des preuves pour étayer son auto-évaluation, notamment via son PER pour en permettre l'examen par des pairs, ainsi qu'une présentation et un entretien avec le Groupe de travail lors des réunions sur la feuille de route régionale. Si aucune réunion sur la feuille de route n'est organisée, des preuves à l'appui doivent être transmises au Groupe consultatif régional par l'intermédiaire du Groupe de travail sur la FA, qui organisera une réunion extraordinaire du Groupe consultatif régional (en général, une réunion en ligne). Ces activités sont réalisées:
  - a. selon le besoin, en vue d'un changement d'étape ;
  - b. tous les trois ans, afin de confirmer la validation de l'étape.
4. Les preuves sont examinées par le Groupe consultatif régional, qui décide de la validation de l'étape de la PCP.

Le PER doit être transmis par courriel au Groupe de travail sur la FA du GF-TADs, aux adresses suivantes : [FAO-FMD@fao.org](mailto:FAO-FMD@fao.org) ET [OIE-FMD@oie.int](mailto:OIE-FMD@oie.int).

---

<sup>2</sup> Voir les Principes directeurs de la PCP-FA: [http://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/eufmd/docs/PCP/FrenchEdited.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/eufmd/docs/PCP/FrenchEdited.pdf)

## **Appui technique à l'élaboration du Plan d'évaluation des risques**

Pour toute question ou pour obtenir une assistance technique en vue de l'élaboration du Plan d'évaluation des risques, veuillez contacter [FAO-FMD@fao.org](mailto:FAO-FMD@fao.org), [OIE-FMD@oie.int](mailto:OIE-FMD@oie.int) et [EuFMD@fao.org](mailto:EuFMD@fao.org).

Pour obtenir des documents d'appui et des exemples, veuillez consulter le site web du GF-TADs ([www.gf-tads.org](http://www.gf-tads.org)) ou le site web de formation en ligne de la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse (<https://eufmdlearning.works>).

## Plan d'évaluation des risques - Informations clefs

Nom du pays: .....

Contact .....

Nom du service responsable de ce sujet: .....

Date de soumission: .....

Situation du pays en ce qui concerne la fièvre aphteuse (2 pages maximum)



**Tableau-type pour décrire et planifier les activités à l'étape 1 de la PCP-FA**

Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6
Résultats attendus à l'étape 1 de la PCP-FA	Activités prévues à l'étape 1 de la PCP-FA ( <i>on trouvera ci-dessous des activités types: en ajouter ou en supprimer en fonction de la situation du pays</i> )	Livrables	Responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre des activités	Période prévue pour les activités	Problèmes rencontrés et appui recherché <sup>3</sup>
1. Analyse de la chaîne de valeur et identification des parties prenantes: une connaissance approfondie de la filière élevage, de la naissance à l'élevage, la vente et l'abattage. Parties prenantes clef identifiées	Exemple 1: entretiens avec les parties prenantes et/ou ateliers visant à identifier les parties prenantes et à cartographier les chaînes de valeur pour les principales productions ou systèmes d'élevage dans le pays. Exemple 2: consultation des experts nationaux.	Cartographie des chaînes de valeur  Liste des principales parties prenantes	À compléter	À compléter	À compléter
2. La distribution de la FA est bien décrite et une hypothèse de travail sur la circulation du virus de la FA est formulée.	Exemple 1: élaborer une définition de cas pour la FA. Exemple 2: élaborer un système visant à garantir que les Services vétérinaires centraux sont informés des cas suspects ou confirmés de FA. Exemple 3: collecter et analyser des données, afin de décrire l'incidence des foyers de FA en fonction de la région, de la saison et du mode d'élevage. Exemple 4: réaliser une étude sérologique NSP-Ab, afin d'estimer la répartition et le niveau de circulation du virus dans les différents systèmes de production animale et régions du pays. Exemple 5: combiner les informations sur la chaîne de valeur avec celles sur les foyers. Identifier les voies de transmission les plus probables qui jouent un rôle dans la propagation d'une exploitation à l'autre et entre différentes régions. Exemple 6: évaluer dans quelle mesure les parties prenantes sont sensibilisées au problème (vétérinaires privés, abatteurs, éleveurs. etc.).	Rapport qui décrit la répartition spatio-temporelle de la FA dans les différents systèmes de production et l'hypothèse de travail sur les éventuelles voies de transmission de la FA.	À compléter	À compléter	À compléter

<sup>3</sup> Problèmes, notamment d'ordre politique, infrastructure, compétences. Appui, notamment en matière de budget/ressources humaines, capacités de laboratoire, etc.

Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6
Résultats attendus à l'étape 1 de la PCP-FA	Activités prévues à l'étape 1 de la PCP-FA (on trouvera ci-dessous des activités types: en ajouter ou en supprimer en fonction de la situation du pays)	Livrables	Responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre des activités	Période prévue pour les activités	Problèmes rencontrés et appui recherché <sup>3</sup>
3. Évaluation de l'impact socio-économique de la FA : compréhension des pertes directes dues à la FA clinique, en vue de leur utilisation pour des campagnes de sensibilisation et des activités de plaidoyer auprès des décideurs.	Exemple 1: réaliser une étude visant à estimer les pertes directes/indirectes dues à la FA clinique dans différents systèmes de production animale. Ces données peuvent aussi être collectées lors d'enquêtes approfondies sur des foyers, à l'occasion de visites répétées. Exemple 2: consultation d'experts. Exemple 3: évaluation de l'impact des projets pilotes. Exemple 4: expliquer en quoi des programmes sur d'autres maladies animales peuvent profiter des activités de lutte contre la FA (Composante 3 de la Stratégie mondiale de lutte contre la FA).	Rapport qui décrit les pertes directes/indirectes dues à la FA clinique dans différents systèmes de production animale et les interventions éventuelles à mener.	À compléter	À compléter	À compléter
4. Identification des souches du virus de la FA : identification des sérotypes et souches virales de FA le plus communément en circulation dans différents systèmes de production animale (et chez les espèces sauvages s'il y a lieu).	Exemple 1: enquêtes sur les foyers dans toutes les régions et dans les systèmes d'élevage clef, afin d'obtenir des échantillons viraux. Exemple 2: réalisation de diagnostics de détection du virus de la FA et, le cas échéant, soumission des prélèvements à un laboratoire de référence, de type laboratoire de référence OIE/FAO Exemple 3: renforcement des capacités de collecte et de transmission d'échantillons. Exemple 4: sensibilisation des éleveurs et des autres parties prenantes à la détection des lésions aiguës.	Résultats de laboratoire (sérotypage, génotypage, données sur la correspondance des vaccins) pour toutes les régions.	À compléter	À compléter	À compléter

Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6
<b>Résultats attendus à l'étape 1 de la PCP-FA</b>	<b>Activités prévues à l'étape 1 de la PCP-FA (on trouvera ci-dessous des activités types: en ajouter ou en supprimer en fonction de la situation du pays)</b>	<b>Livrables</b>	<b>Responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre des activités</b>	<b>Période prévue pour les activités</b>	<b>Problèmes rencontrés et appui recherché<sup>3</sup></b>
5. Renforcement de l'environnement favorable: Services vétérinaires renforcés, conformément aux 13 compétences critiques de l'étape 1 de la PCP-FA (Composante 2 de la Stratégie mondiale de lutte contre la FA). Annexe 1	Exemple 1: demander à l'OIE une mission de suivi des performances des Services vétérinaires (PVS) si le rapport date de plus de cinq ans ou si l'évaluation des Services vétérinaires n'a jamais été réalisée. Exemple 2: si disponible, se référer à l'évaluation des Services vétérinaires réalisée par l'OIE ou aux rapports sur l'analyse des écarts et compléter le formulaire figurant à l'annexe 1. Exemple 3: proposer un plan visant à améliorer les performances des Services vétérinaires en ce qui concerne les 13 compétences critiques du PVS qui s'appliquent à l'étape 1 de la PCP-FA. Exemple 4: élaborer/réviser le cadre juridique qui précise que la FA est une maladie à déclaration obligatoire	Rapport sur les PVS ou sur l'analyse des écarts Cadre juridique Plan d'action pour la mise en œuvre des activités identifiées	À compléter	À compléter	À compléter
6. Engagement manifeste dans la coopération régionale et participation au contrôle régional de la FA	Exemple 1: participation aux réunions sur la feuille de route régionale consacrée à la lutte contre la FA. Exemple 2: participation aux réunions régionales des CVO. Exemple 3: désignation des points de contact nationaux pour la PCP, l'épidémiologie et le laboratoire. Exemple 4: appui aux réseaux régionaux laboratoire et épidémiologie. Exemple 5: transmission, en temps utiles, des rapports destinés à l'OIE (implication des points focaux notification aux activités de l'OIE).	Questionnaire d'autoévaluation, présentation par le pays Participation à la mise en œuvre des priorités régionales et au plan de travail annuel labo/épidémiologie. Rapports réguliers WAHIS	À compléter	À compléter	À compléter

Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6
Résultats attendus à l'étape 1 de la PCP-FA	Activités prévues à l'étape 1 de la PCP-FA (on trouvera ci-dessous des activités types: en ajouter ou en supprimer en fonction de la situation du pays)	Livrables	Responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre des activités	Période prévue pour les activités	Problèmes rencontrés et appui recherché <sup>3</sup>
7. Identification des points à haut risque de transmission de la FA de l'impact de la FA et des principales lacunes et besoins, pour mettre en œuvre le contrôle de la FA	Évaluation des risques à partir des résultats des activités 1 à 6. Exemple 1: dans le cadre du résultat attendu 1, évaluer les risques d'introduction et de propagation de la FA le long des chaînes de valeur. Exemple 2: classer et hiérarchiser les risques définis dans les points à haut risque et déterminer les lacunes en matière de connaissances.	Compilation des points à haut risque identifiés, les impacts, des lacunes et des besoins.	À compléter	À compléter	À compléter
8. Élaborer un Plan stratégique axé sur les risques	Intégrer les activités 1 à 7 dans une stratégie globale de lutte contre la FA, en mettant l'accent sur l'atténuation de l'impact de la FA clinique (étape 2 de la PCP-FA) et inclure un mécanisme de suivi et d'évaluation des mesures de lutte prévues contre la FA.  Un modèle et un document d'orientation sont accessibles à l'adresse suivante: <a href="http://www.fao.org/ag/againfo/commissions/eufmd/commissions/eufmd-home/approche-de-lutte-progressive-pcp/fr/">http://www.fao.org/ag/againfo/commissions/eufmd/commissions/eufmd-home/approche-de-lutte-progressive-pcp/fr/</a>	Le Plan stratégique axé sur les risques : un document complet, dans lequel figurent le but, les objectifs stratégiques, les objectifs des composantes, les tactiques et les activités pour le contrôle de la FA.	À compléter	À compléter	À compléter

## **Annexe 1**

### **Des services vétérinaires de qualité, composante d'un environnement favorable à une prévention et une lutte efficaces et durables de la fièvre aphteuse.**

La présente annexe décrit la deuxième composante de « l'environnement favorable » PCP-FA, qui concerne la capacité et l'aptitude des services vétérinaires à gérer et mettre en œuvre les activités de lutte contre la FA.

Les activités de renforcement des services vétérinaires font partie intégrante des programmes de lutte et devraient être pris en compte lors de la rédaction du Plan d'évaluation des risques à mettre en œuvre à l'étape 1 de la PCP-FA.

Un outil a été élaboré afin d'évaluer le niveau de conformité des services vétérinaires avec les normes de l'OIE: l'outil PVS comporte 47 critères, également appelés «compétences critiques (CC)», par rapport auxquels les services vétérinaires sont évalués. Pour chacune de ces compétences critiques, on compte cinq niveaux de progression qui indiquent le niveau de conformité aux normes de l'OIE, du niveau 1, «non conforme» au niveau 5, «conformité totale».

Parmi ces 47 compétences critiques, 36 sont particulièrement pertinentes pour la prévention et la lutte contre la fièvre aphteuse (ci-après dénommées «CC à pertinences FA»)

Pour entrer dans une étape du PCP-FA, il n'est pas nécessaire de disposer de toutes les CC pertinentes au niveau requis mais il faut néanmoins essayer d'y parvenir aussi vite que possible après l'entrée dans l'étape, pour que les activités spécifiques de la FA soient menées avec succès pendant cette même étape.

**L'OIE a réalisé une évaluation PVS et des missions d'analyse des écarts PVS, dans la plupart des pays et les rapports correspondants sont des éléments clef pour compléter la présente Annexe.**

*On trouvera de la documentation à ce sujet à l'adresse suivante:*

- OIE - Qualité des services vétérinaires (Titre 3 du Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'OIE)  
[http://www.oie.int/fr/normes/code-terrestre/acces-en-ligne/?htmfile=titre\\_1.3.htm](http://www.oie.int/fr/normes/code-terrestre/acces-en-ligne/?htmfile=titre_1.3.htm)
- OIE - Outil d'évaluation PVS  
<http://www.oie.int/fr/solidarite/evaluations-pvs/loutil-pvs-de-loie/>
- OIE - Outil d'analyse des écarts PVS (outil d'estimation des coûts)  
<http://www.oie.int/fr/solidarite/analyse-des-ecarts-pvs/>
- Stratégie mondiale de lutte contre la fièvre aphteuse de l'OIE et de la FAO:  
<http://www.oie.int/doc/ged/D11886.PDF>

## 1 Analyse des résultats PVS

### 1.1 Missions réalisées et rapports disponibles

Veillez compléter les tableaux ci-dessous, en fonction de vos évaluations PVS.

Type d'évaluations (PVS, écarts, suites données, laboratoires, législation, etc.)	Date de l'évaluation	Observations (le cas échéant)

### 1.2 Notes attribuées aux CC pertinents de l'étape 1 de la PCP-FA

[Utilisez le dernier rapport PVS, s'il est disponible]

Compétences critiques (CC) pertinentes à l'étape 1 de la PCP-FA	Note recommandée	Note		Observations (le cas échéant)
		OIE	Auto-évaluation	
I.1.A. Vétérinaires et autres professionnels	2			
I.1.B. Para-professionnels vétérinaires et autres personnels techniques	2			
I.2.A. Compétences professionnelles des vétérinaires	3			
I.3. Formation continue	3			
I.7. Ressources matérielles	2			
II.1.A. Accès au diagnostic de laboratoire vétérinaire	2			
II.3. Analyse des risques	3			
III.1. Communication	2			
III.2 Consultation des acteurs concernés	3			
III.3. Représentation officielle	2			
III.6. Participation des producteurs et des autres acteurs concernés aux programmes d'action communs	2			
IV.1 Élaboration d'une législation et de réglementations	2			
IV.6. Transparence	2			

## 2. Rechercher les principaux points faibles

Rechercher les principaux points faibles de chacune des CC qui ont reçu une note inférieure à la note recommandée

[Se reporter à la section consacrée aux points faibles - Rapport PVS de l'OIE]

Compétence critique	Principaux points faibles
CC #	• • •
CC #	• • •
CC #	• • •

## 3 Objectif stratégique et objectif général du renforcement des services vétérinaires

[Expliquez en une phrase l'objectif stratégique de renforcement des services vétérinaires. L'objectif stratégique peut être lié aux capacités des services vétérinaires en matière de CC pertinentes pour l'étape 1 de la PCP-FA, à atteindre dans l'année suivant l'entrée dans l'étape 1, par exemple: «obtention de la note recommandée pour les 13 CC de l'étape 1 de la PCP-FA d'ici à 201X»]

## 4 Plan de travail et activités

[Pour toutes les CC dont la note recommandée n'est pas atteinte, définir des activités clef qui permettront d'atteindre le niveau visé.

S'inspirer, si possible, des activités proposées dans le Rapport d'analyse des écarts].

Compétence critique	Note actuelle	Note à obtenir	Activités permettant d'obtenir la note demandée
CC #			Activité x.1 Activité x.2
CC #			Activité y.1
CC #			Activité z.1 Activité z.2 Activité z.3

[Nota bene: les activités proposées dans le tableau ci-dessus seront prises en compte dans l'élaboration de la section 5 du Plan d'évaluation des risques.]

## Annexe 2

### Termes et expressions clefs liés à l'approche progressive de la lutte contre la FA (PCP-FA)

**Biosécurité (*Biosecurity*):** Mise en œuvre de pratiques qui créent des barrières, afin de réduire le risque d'introduction et de propagation d'agents pathogènes. La ségrégation, le nettoyage et la désinfection sont trois éléments essentiels en matière de biosécurité (tiré du Manuel de la FAO sur la biosécurité au service de la lutte contre l'influenza aviaire).

**Chaîne de valeur (*Value chain*):** description de tous les systèmes faisant intervenir des espèces sensibles à la FA: depuis les fournisseurs d'intrants, en passant par les éleveurs, jusqu'au système de commercialisation, aux transformateurs et aux consommateurs. Doivent également être décrits les importations d'animaux concernés et de produits d'origine animale, ainsi que les déplacements des animaux liés à la transhumance. Il est important de décrire la nature des relations entre les composantes du système et d'inclure un examen qui explique pourquoi le réseau est ainsi structuré (économie, incitation, gouvernance).

**Cheminement du risque (*Risk pathway*):** décrit toutes les étapes du processus biologique qui aboutissent au résultat qu'on souhaite éviter. C'est une série de conditions qui doivent être remplies ou d'événements qui doivent se produire pour que le résultat indésirable se produise qu'on souhaite éviter (Approche par chaîne de valeur de la gestion des risques liés aux maladies animales, FAO, 2011).

**Cibles (*Targets*):** objectif ou but à atteindre, qui, en l'occurrence, doit être mesurable.

Les cibles de mise en œuvre désignent les objectifs établis pour les activités énoncées dans le Plan stratégique, tel que la couverture vaccinale à atteindre, le nombre de visites de surveillance à réaliser sur une année, le pourcentage de foyers pour lesquels il faut identifier le sérotype.

Les cibles d'impact désignent la réduction souhaitée de l'incidence de la FA ou des pertes liées à la FA, qui découle de la mise en œuvre de la stratégie.

**Contrôle/Suivi (*Monitoring*):** désigne la performance intermittente et l'analyse de mesures et d'observations de routine, visant à détecter des changements du statut FA d'une population. Ceci comprend des enregistrements de routine, leur analyse et la communication de l'information relative à la maladie.

**Données épidémiologiques solides (*Robust epidemiological data*):** se réfère à des données appropriées pour générer les informations souhaitées et aussi fiables et exemptes de biais que possible.

**Enquête sérologique pour la détection des protéines non structurales (PNS) (*Non-structural protein [NSP] serosurvey*):** échantillonnage d'une population visant à déterminer la prévalence des anticorps PNS. Les anticorps dirigés contre les PNS sont en général présents chez les animaux infectés de manière naturelle par le virus de la FA, mais pas chez ceux qui ont été vaccinés au moyen d'un vaccin purifié. Par conséquent, une enquête sérologique NSP élaborée avec soin est donc un bon moyen d'estimer



l'incidence de la FA dans une population.

**Enquête sur le foyer (*Outbreak investigation*):** une étude de cas exhaustive qui décrit les signes cliniques de la maladie, vérifie le diagnostic au moyen de tests en laboratoire, identifie la source et les mécanismes communs de propagation, ainsi que le sérotype responsable. Idéalement, il faudrait élaborer et d'utiliser des procédures opérationnelles standardisées et des formulaires de saisie de données normalisés.

**Environnement favorable (*Enabling environment*):** Le terme «environnement» désigne le cadre ou le contexte sous-jacent, en l'occurrence celui dans lequel la production animale intervient, la FA circule et les mesures de lutte sont appliquées. Le terme «environnement» comprend le statut socioéconomique du pays, les lois et normes qui régissent tous les aspects du pays (y compris la production et le commerce d'animaux), les capacités et les ressources des Services vétérinaires. Un environnement est «favorable» lorsque ce cadre et ses conditions sous-jacents permettent de lutter contre la FA.

**Facteurs socioéconomiques (*Socio-economic drivers*):** facteurs sociaux et économiques qui créent une impulsion ou suscitent une motivation; en l'occurrence, ce qui explique pourquoi le bétail est élevé et commercialisé de telle ou telle façon.

**Hypothèse de travail (*Working hypothesis*):** explication provisoire fondées sur un ensemble donné d'observations, qui doit être examinée pour en vérifier l'exactitude, affinée et améliorée au fur et à mesure de la disponibilité de nouvelles informations recueillies.

**Impact (*Impact*):** mesure de l'incidence de l'influence d'une chose (ici, la FA) sur une autre. L'impact de la FA se rapporte à l'ampleur des conséquences de l'entrée et/ou de la propagation de la FA. En l'occurrence, les conséquences peuvent être épidémiologiques, environnementales et/ou économiques, et peuvent être directes ou indirectes.

Les conséquences épidémiologiques désignent en premier lieu la probabilité et l'ampleur de la propagation, en fonction de l'infection de FA chez un animal, dans un secteur ou dans une zone donnée.

Les conséquences économiques comprennent à la fois les pertes directes (pertes de production, pertes liées à la morbidité et à la mortalité) et les pertes indirectes (liées aux pertes commerciales, au coût des mesures de contrôle, etc.).

Les conséquences environnementales sembleraient dues en premier lieu aux mesures de lutte, notamment l'élimination de carcasses à grande échelle (l'enfouissement, par exemple) et la construction de clôtures.

**Incidence (*Incidence*):** nombre de cas de FA pour une population donnée, sur une période donnée. Elle se calcule au moyen de la formule suivante:

$$I = \frac{\text{nombre d'unités épidémiologiques infectées par la FA sur une période donnée (exemple 1 an)}}{\text{nombre total d'unités épidémiologiques susceptibles d'être touchées par la maladie}}$$

**Incitation (*incentives*):** moyen visant à susciter la peur de la sanction ou l'espoir d'une récompense, qui, partant, encourage à l'action ou à l'effort.

Dans le cas présent, une incitation est un facteur qui conduit une partie prenante à agir comme elle le fait. Les incitations les plus importantes sont en général le gain pécunier et l'amélioration de la production. Par exemple, un vendeur (partie prenante) pourrait décider de vendre des animaux sur un marché en particulier, car c'est dans celui-ci qu'il en obtiendra le meilleur prix (gain pécuniaire). Ou encore, un producteur choisit de vacciner ses animaux parce qu'il pense que ceux-ci seront plus productifs (ou décide de ne pas les vacciner, de crainte d'une baisse de la production). Autre exemple: un vétérinaire pourrait être tenté de réutiliser des seringues dans différentes exploitations, afin d'économiser de l'argent. Tous ces exemples sont des incitations qui ont un impact sur les risques de FA.

**Indicateur (*Indicators*):** mesures qui peut être répétées au fil du temps pour suivre les progrès vers la réalisation des objectifs.

Les indicateurs de mise en œuvre « indiquent » dans quelle mesure les activités planifiées ont été menées à bien, par exemple le pourcentage de couverture vaccinale atteint dans un secteur ou une zone, le nombre de marchés ayant fait l'objet de visites de surveillance, le pourcentage de foyers dans lesquels le sérotype a été identifié, etc.

Les indicateurs d'impact permettent de mesurer le degré d'accomplissement de l'objectif du Plan (par exemple, la baisse en pourcentage de l'incidence de la FA dans un certain domaine ou un secteur donné sur trois ans, ou l'augmentation en pourcentage des bénéfiques ou de la productivité sur une période donnée).

**Lutte axée sur les risques (*Risk-based control*):** mesures de lutte sélectionnées en fonction de l'efficacité avec laquelle elles permettent de réduire la probabilité et l'impact de l'entrée et/ou de la propagation de la FA. Elles sont en général identifiées au moyen d'une analyse des risques et permettent d'atténuer les risques aux «points critiques de maîtrise des risques».

**Partie prenante (*Stakeholders*):** toute personne, groupe ou institution qui a un effet, positif ou négatif, sur un problème ou un résultat particulier ou qui est affectée par un problème ou un résultat particulier. A ce titre, les parties prenantes dans la lutte contre la FA sont notamment les producteurs de tous les types d'animaux d'élevage sensibles à la maladie, les fournisseurs de vaccins, les transporteurs de bétail, les vétérinaires, les vendeurs, les personnes qui travaillent dans le domaine de la santé animale, les consommateurs, etc.

**Perte directe (*Direct losses*):** perte qui est la conséquence immédiate du danger en question, l'infection de FA en l'occurrence. Pour la FA, les pertes directes comprennent, la boiterie (qui a une incidence sur la force de traction en particulier), la perte de poids, l'augmentation de la mortalité chez les jeunes animaux, l'avortement et la baisse des rendements en lait.

**Point à haut risque (*Risk hotspot*):** point dans le réseau de production ou de commercialisation qui concentre une forte probabilité et/ou conséquence d'introduction/progression de la maladie. Il est alors possible, ou pas, d'atténuer les risques associés à ce **point à haut risque**.

**Point de contrôle du risque critique (*Critical risk control point*):** Point névralgique de risque, dans lequel ont été mises en place des mesures de contrôle applicables, visant à atténuer le risque. Pour que les mesures de contrôle soient applicables, elles doivent pouvoir être mises en œuvre aussi bien du point de vue technique que socioéconomique.

**Risque (*Risk*):** mesure de la combinaison de la probabilité et de l'impact de l'entrée et/ou de la propagation de la FA.

**Surveillance (*Surveillance*):** collecte, compilation et analyse systématiques et permanentes des informations sur la santé animale et la diffusion d'informations en temps voulu, de sorte que des mesures puissent être prises. Le terme « surveillance de la maladie » est utilisé pour décrire un système plus actif que la surveillance et implique que des mesures dirigées seront prises si les données indiquent que le niveau de la maladie a franchi un certain seuil. La surveillance de la maladie est donc constituée d'au moins trois composantes : 1) un système de suivi de la maladie défini, 2) une stratégie d'intervention prédéfinie (action dirigée) et 3) un seuil de fréquence défini.

**Système d'élevage / secteur d'élevage (*Husbandry systems/livestock sector*):** Il existe deux types d'élevage du bétail:

L'élevage extensif: caractérisé par une faible densité d'animaux, les animaux sont mis au pâturage et l'éleveur ne les surveille pas en permanence (les bovins et les ovins peuvent être mis au pâturage pendant plusieurs mois, sans contacts réguliers avec l'éleveur).

L'élevage intensif: caractérisé par une forte densité d'animaux, qui sont nourris par le producteur, qui lui-même est en contact régulier avec les animaux.

**Unité épidémiologique (*Epidemiological unit [epi-unit]*):** groupe d'animaux présentant un lien épidémiologique défini, caractérisés par une probabilité d'exposition à un agent pathogène, soit parce qu'ils partagent le même environnement (animaux d'un même enclos, par exemple), soit parce qu'ils relèvent d'un même système de gestion. Il s'agit généralement d'un troupeau mais une unité épidémiologique peut également se référer à des groupes tels que les animaux appartenant aux habitants d'un même village ou partageant un système communal de manipulation des animaux. Le lien épidémiologique peut varier d'une maladie à l'autre, voire entre deux souches d'un même agent pathogène. (Source: Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'OIE).

**Voies de transmission (*Transmission pathways*):** circuits et mécanismes par lesquels une maladie se propage d'un animal à un autre, d'une exploitation agricole à une autre et/ou d'une région à une autre.